

COMMUNE DE SAINT HILLIERS

Impasse de la Cahutte

77160 SAINT HILLIERS

Tél : 01.64.00.15.43

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2021

Le DIX-SEPT FEVRIER deux mil vingt et un, à Dix-neuf heures, légalement convoqué, le conseil municipal, s'est réuni à HUIS CLOS à la mairie, sous la présidence de Mme GALLOIS,

Etaient présents : Mesdames GALLOIS Catherine, Anabela CRINON, Lucie GRZYBOWSKI, Gaëlle BATOGÉ, Karine NOUNTANE, Maïté LOUIS

Messieurs Hugo PIERRU, Michaël SUBLARD, Bruno BATOGÉ, Mickaël GALGANI

Secrétaire de séance : Madame Karine NOUNTANE

Ordre du jour :

- Délibération Travaux Dalles église
- Demande de subvention de l'Association La Cordelière – La Ville au Bois
- Point sur les travaux et sur l'assiduité du Conseil Municipal
- Questions diverses

Délibération Travaux Dalles Eglise

Madame le Maire explique à son Conseil municipal que les travaux extérieurs de l'église pour la 3ème tranche (rénovation intérieure de l'église) va se réaliser. Il faut retirer les dalles funéraires.

Ces travaux se détaillent comme suit :

Devis Monsieur BROUSSAIL	15 440 euros HT	pour la dépose et la mise en dépôt des dalles
Devis Monsieur BROUSSAIL	<u>28 045 euros HT</u>	pour la restauration et la repose des dalles

soit un total de 43 485 euros HT

Ces travaux sont subventionnés à **80 %** par la Région et le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote :

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Demande de subvention de l'Association La Cordelière – La Ville au Bois

Madame le Maire explique à son Conseil municipal que l'Association La Cordelière – La Ville au Bois demande une subvention auprès de la commune.

Cette association soutient des projets permettant l'accueil et la pratique de l'équitation pour des personnes en situation de handicap, tels que l'achat de chevaux adaptés, de matériels adaptés ou encore la sécurisation des aires de pratique.

Madame le Maire propose de donner une subvention à cette Association d'un montant de 500,00 € pour soutenir l'activité de l'entreprise.

Après en avoir délibéré, le conseil vote :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 2 (Madame LOUIS Maïté, Monsieur Mickaël GALGANI)

Point sur les travaux et sur l'assiduité du Conseil Municipal

TRAVAUX EN COURS

a/ Travaux Eglise

Monsieur ROUVEAU a lancé le marché pour la réalisation de la 3^{ème} tranche du contrat rural sur l'église.

La rénovation des dalles de l'église va débuter prochainement.

Pour les vitraux de l'église, faisant partie de la 3^{ème} tranche du contrat rural, Madame le Maire explique à son Conseil municipal qu'elle a reçu Monsieur MILLER qui a laissé des maquettes (choix classique ou choix moderne).

Le Conseil municipal a choisi les vitraux modernes.

b/ Travaux parking à PIVOT

L'entreprise NOTTIN a commencé les travaux du parking à PIVOT cette semaine.

c/ Travaux toiture Mairie

L'entreprise BATI BRIE a commencé les travaux de réfection de la toiture de la mairie/école également cette semaine.

d/ Travaux de réfection des trottoirs et enfouissement des réseaux rue de Provins et Grande Rue.

Ces travaux seront réalisés fin 2021 ou début 2022.

Monsieur PIERRU Hugo, explique que nous avons rencontré une personne du Crédit Agricole pour le financement de ces travaux.

Ce projet de travaux sera voté lors du prochain conseil municipal.

Assiduité du Conseil municipal

Monsieur Bruno BATOGÉ a annoncé sa démission de son poste d'adjoint début février 2021 et a voulu réfléchir sur sa position.

Madame le Maire lui demande sa décision.

Monsieur Bruno BATOGÉ demande de démissionner de son poste d'adjoint mais désire rester conseiller municipal.

Tous les membres du conseil approuve sa décision.

Madame le Maire lui demande de faire une lettre à la Sous-Préfecture de Provins.

Suite à cet accord, Madame le Maire demande s'il faut renommer un adjoint ou alors donner une délégation à plusieurs conseillers.

Madame le Maire propose de se renseigner à la sous-préfecture de Provins.

Madame le Maire propose d'en reparler au prochain conseil municipal.

Questions diverses

Nettoyage du Rû

Le nettoyage du rû a été effectué par courtoisie par le Syndicat d'Aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence, mais celui a précisé que pour le nettoyage des bas-côté revient aux riverains.

Cela sera rappelé sur les différents sites d'information de la commune.

Le Petit Journal de la commune

Mesdames Karine NOUNTANE et Gaëlle BATOGÉ se sont proposées de refaire le Petit Journal de la commune. Ce journal paraîtra tous les 4 mois à chaque saison.

Mesdames Karine NOUNTANE et Gaëlle BATOGÉ demandent aux conseillers de participer pour réaliser ce journal.

Madame le Maire clos la séance à 20h15

Le Maire,



Catherine GALLOIS